

Refonte électorale 2022

2022 est une année de refonte électorale, chaque électeur déjà inscrit va donc recevoir une nouvelle carte. Concernant notre commune, les bureaux de vote sont définitivement installés au complexe polyvalent, rue du stade. Ce nouvel adressage apparaîtra sur votre nouvelle carte électorale.

Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la Commune, c'est le moment de le signaler en mairie afin que nous mettions à jour notre fichier électoral.

Pour les nouveaux arrivants :

Vous pouvez faire vos démarches d'inscription sur liste électorale jusqu'au 6ème vendredi précédent le 1^{er} tour des élections soit pour les présidentielles **le 04 mars 2022.**

Pour cela veuillez fournir :

Un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture téléphone mobile)